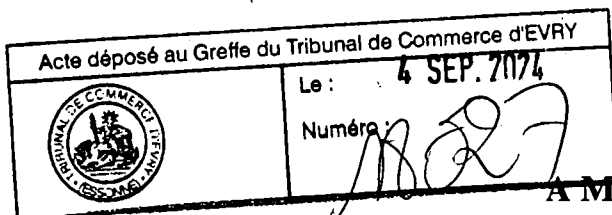


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/09/2024 - 18027 - 2023 B 00602 - 835 379 140 - AML TRANSPORT



A M L TRANSPORT

S.A.S.U. au capital de 1 500,00 Euros

Siège social : 11 Allée des Mélites

91150 ETAMPES

R.C.S EVRY : 835 379 140

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/06/2024

Le 20/06/2024,
à 11h,

Monsieur El Mostafa MOUBARIK, actionnaire unique de la société **A M L TRANSPORT**, a pris les décisions ci-dessous lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat

Décision n° 1

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de **26 044,28** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à **270,00** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir un **bénéfice** de **26 044,28** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **11 083,18** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **37 127,46** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **37 127,46** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 37 127,46 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'actionnaire unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

MEM

Décision n° 3

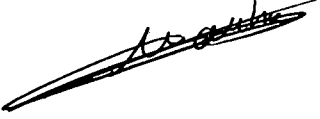
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de **270,00** Euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

MOUBARIK el mostafa
"certifié conforme à l'original"


Désignation de l'entreprise <u>A M L TRANSPORT</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Adresse de l'entreprise <u>11 Allée des Mélites 91150 ETAMPES</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>2</td></tr></table>										8	3	5	3	7	9	1	4	0	0	0	2	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
8	3	5	3	7	9	1	4	0	0	0	2	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>3</u></td></tr><tr><td colspan="10">ACTIF</td><td colspan="2">Brut</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions</td><td colspan="2">Net</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">1</td><td colspan="2">2</td><td colspan="2">3</td></tr><tr><td rowspan="4">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">Fonds commercial *</td><td colspan="2">010</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">012</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres *</td><td colspan="2">014</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">016</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations corporelles *</td><td colspan="2">028</td><td colspan="2">16 985</td><td colspan="2">030</td><td colspan="2">4 376</td><td colspan="2">12 609</td></tr><tr><td colspan="2">Immobilisations financières * (1)</td><td colspan="2">040</td><td colspan="2">50</td><td colspan="2">042</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">50</td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td colspan="2">044</td><td colspan="2">17 035</td><td colspan="2">048</td><td colspan="2">4 376</td><td colspan="2">12 659</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td colspan="2">050</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">052</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td colspan="2">060</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">062</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td colspan="2">064</td><td colspan="2">226</td><td colspan="2">066</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">226</td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td colspan="2">Clients et comptes rattachés *</td><td colspan="2">068</td><td colspan="2">1 024</td><td colspan="2">070</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 024</td></tr><tr><td colspan="2">Autres * (3)</td><td colspan="2">072</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">074</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td colspan="2">080</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">082</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td colspan="2">084</td><td colspan="2">33 960</td><td colspan="2">086</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">33 960</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td colspan="2">092</td><td colspan="2">1 713</td><td colspan="2">094</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 713</td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td colspan="2">096</td><td colspan="2">36 924</td><td colspan="2">098</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">36 924</td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td colspan="2">110</td><td colspan="2">53 959</td><td colspan="2">112</td><td colspan="2">4 376</td><td colspan="2">49 583</td></tr><tr><td colspan="10">PASSIF</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Exercice N</td><td colspan="2">NET</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">120</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 500</td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">150</td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">131</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">)</td><td colspan="2">132</td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">134</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">11 083</td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">136</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">26 044</td></tr><tr><td colspan="2">Subventions d'investissement</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">137</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td colspan="2">142</td><td colspan="2">38 777</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td colspan="2">Total II</td><td colspan="2">154</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">156</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">166</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">2 252</td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">169</td><td colspan="2">1 858</td><td colspan="2">)</td><td colspan="2">172 8 553</td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td colspan="2">176</td><td colspan="2">10 805</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td colspan="2">180</td><td colspan="2">49 583</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td colspan="2">193</td><td colspan="2">(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td colspan="2">195</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td colspan="2">197</td><td colspan="2">(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td colspan="2">182</td><td colspan="2">902</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td colspan="2">199</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td colspan="2">184</td><td colspan="2"></td></tr></table>																						Exercice N clos le												<u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>3</u>		ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net												1		2		3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012						Autres *		014				016				Immobilisations corporelles *		028		16 985		030		4 376		12 609		Immobilisations financières * (1)		040		50		042				50		Total I (5)				044		17 035		048		4 376		12 659		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052						Marchandises *		060				062				Avances et acomptes versés sur commandes		064		226		066				226		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		1 024		070				1 024		Autres * (3)		072				074				Valeurs mobilières de placement		080				082				Disponibilités		084		33 960		086				33 960		Charges constatées d'avance *		092		1 713		094				1 713		Total II				096		36 924		098				36 924		Total général (I + II)				110		53 959		112		4 376		49 583		PASSIF												Exercice N		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						1 500		Écarts de réévaluation				124								Réserve légale				126						150		Réserves réglementées *				130								Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132		Report à nouveau				134						11 083		Résultat de l'exercice				136						26 044		Subventions d'investissement				137								Provisions réglementées				140								Total I				142		38 777						Provisions pour risques et charges				Total II		154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156								Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164								Fournisseurs et comptes rattachés *				166						2 252		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		1 858		)		172 8 553		Produits constatés d'avance				174								Total III				176		10 805						Total général (I + II + III)				180		49 583						RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		902		(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			
										Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
										<u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>3</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
										1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Autres *		014				016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Immobilisations corporelles *		028		16 985		030		4 376		12 609																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations financières * (1)		040		50		042				50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total I (5)				044		17 035		048		4 376		12 659																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Marchandises *		060				062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		226		066				226																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		1 024		070				1 024																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
		Autres * (3)		072				074																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	Valeurs mobilières de placement		080				082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Disponibilités		084		33 960		086				33 960																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Charges constatées d'avance *		092		1 713		094				1 713																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total II				096		36 924		098				36 924																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Total général (I + II)				110		53 959		112		4 376		49 583																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
PASSIF												Exercice N		NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						1 500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Écarts de réévaluation				124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Réserve légale				126						150																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Réserves réglementées *				130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Report à nouveau				134						11 083																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Résultat de l'exercice				136						26 044																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Subventions d'investissement				137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Provisions réglementées				140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Total I				142		38 777																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Provisions pour risques et charges				Total II		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166						2 252																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		1 858		)		172 8 553																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Produits constatés d'avance				174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Total III				176		10 805																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Total général (I + II + III)				180		49 583																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		902																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2023

A M L TRANSPORT

Extension

[illegible]

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	16 083	462		464		466	16 083	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	902	474		476	902	
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50	
TOTAL		490	16 133	492	902	494		496	17 035	

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550	11	552	4 021	554		556	4 032
	Autres immobilisations corporelles		560		562	344	564		566	344
	TOTAL		570	11	572	4 365	574		576	4 376

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
-----	---------------------------	--

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values								
	①		②		③		④		Court terme *	Long terme							
										19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧			
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589		
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579			Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599		

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A M L TRANSPORT								Néant ☐ *																																																																																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																																									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																																
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																																																	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																																																	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																																																	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																																																	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																																																	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																																																	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																																																	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																																																	
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="5">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="5">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agen- cements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisa- tions corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td colspan="5"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>										B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						Dotations		Reprises							Fonds commercial	681		683							Autres immobilisations incorporelles	700		705							Terrains	710		715							Constructions	720		725							Inst. techniques mat. et outillage	730		735							Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745							Matériel de transport	750		755							Autres immobilisa- tions corporelles	760		765							TOTAL	770		775												<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																																				
	Dotations		Reprises																																																																																																																																																						
Fonds commercial	681		683																																																																																																																																																						
Autres immobilisations incorporelles	700		705																																																																																																																																																						
Terrains	710		715																																																																																																																																																						
Constructions	720		725																																																																																																																																																						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735																																																																																																																																																						
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745																																																																																																																																																						
Matériel de transport	750		755																																																																																																																																																						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765																																																																																																																																																						
TOTAL	770		775																																																																																																																																																						
					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																								
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																																								
2																																																																																																																																																									
3																																																																																																																																																									
4																																																																																																																																																									
5																																																																																																																																																									
6																																																																																																																																																									
7																																																																																																																																																									
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																																																							
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																																																																									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	2 529																																																																																																																																																						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis																																																																																																																																																							
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter																																																																																																																																																							
Déficits imputés		983	2 529																																																																																																																																																						
Déficits reportables		984	(0)																																																																																																																																																						
Déficits de l'exercice		960																																																																																																																																																							
Total des déficits restant à reporter		970	(0)																																																																																																																																																						
III DIVERS																																																																																																																																																									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																																																	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325																																																																																																																																																	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327																																																																																																																																																	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380																																																																																																																																																	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326																																																																																																																																																	
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																																																	
Montant de la TVA collectée								374	6 407																																																																																																																																																
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	5 653																																																																																																																																																
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																																																																																	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																																																	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																																																	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: A. M. L. TRANSPORT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2023 et clos le: 31/12/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: 376			
Dont apprentis 657			
Dont handicapés 651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale 861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105			
TOTAL 1 106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143			
Subventions d'exploitation reçues 113			
Variation positive des stocks 111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153			
TOTAL 2 144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats 121			
Variation négative des stocks 145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150			
TOTAL 3 152			
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). 117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026			
Période de référence 024		160	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 3 5 3 7 9 1 4 0

Dénomination de l'entreprise

A M L TRANSPORT

Adresse (voie)

11 Allée des Mélites

Code postal

91150

Ville

ETAMPES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOUBARIK Prénom(s) El Mostafa
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 19/10/1976 N° Département Commune Pays
Adresse : N° 11 Voie ALLEE DES MELITES
Code Postal 91150 Commune ETAMPES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2023

SIREN

8 3 5 3 7 9 1 4 0

Dénomination de l'entreprise

A M L TRANSPORT

Adresse (voie)

11 Allée des Mélites

Code postal

91150

Ville

ETAMPES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
--------------------	----------	------------	----------	-------------------------------	---

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A. M. L. TRANSPORT 11 Allée des Mèlites 01150 ETAMPES	
SIRET : 8 3 5 3 7 9 1 4 0 0 0 0 2 2	Mél:moubarik.elmostafa@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Transports de voyageurs par taxis	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal
Bénéfice imposable à 15 %	27 983
2. Plus-values	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposables au taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %
PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse
	N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse
	N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET CLR EXPERTISE 2 RUE DE LA BRIQUETERIE 77500 CHELLES			
Tél: 0160060606		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date:	Lieu:
		29012024	ETAMPES
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président El Mostafa MOUBARIK	
		Signature: <i>[Signature]</i> "Certifié conforme à l'original"	
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e					
					f					
					g					
					h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)					
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1			2	3	4	5	6	7	8	
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾			MVLT réalisée au cours de l'exercice							
			MVLT restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise A M L TRANSPORT
Adresse 11 Allée des Mélites 91150 ETAMPES

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

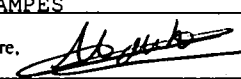
	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2023... (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2023... ⑩	30 512
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire El Mostafa MOUBARIK
Président

À ETAMPES le 29/01/2024

Signature, 

« Certifié conforme à l'original »

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report		
	Stock à l'ouverture de l'exercice Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1) Stock à la clôture de l'exercice	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r	

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement		
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		